



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS ARIÈGE-PYRÉNÉES

Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

09240 Montels

Siège administratif La Bayche 09600 DUN

www.chevalcastillonnais.fr - email : contact@chevalcastillonnais.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2022

Présents : I. JAUBERT, M. BOUTIN, P. MILHORAT, F. BOURRIANNE, J-C. BERNARD, A. ZELLER, D.DE MUNNIK, F. GUAMIS, L. LEVOYER, M. AUDABRAM.

Pouvoirs : ANDREU Léopold à Laurent LEVOYER, REBOLLO Pauline à Priscilla MILHORAT, THIERRY Chris à Marie AUDABRAM, SLETTEN Freja à Isabelle JAUBERT.

Ouverture de séance à 15 h 30.

Le Président constate avec satisfaction que le Conseil d'Administration est au complet.

Elections au Bureau :

- Président → Laurent LEVOYER / élu à l'unanimité.
- Vice-président → François GUAMIS / élu à l'unanimité.
- Secrétaire → Marie AUDABRAM / élue à l'unanimité.
- Trésorier → Fabrice BOURRIANNE + Trésorier adjoint → Isabelle JAUBERT / élus à l'unanimité.

Nomination de Morgane BOUTIN, chargée de mission relations avec la SFET.

Nomination de Hélène REGIS, chargé de mission auprès des membres du CA.

Nomination de Claude MARCONOT, chargé de mission Hors-Berceau.

Elections au Stud-Book :

La Commission du Stud-Book du cheval Castillonnais est composée de 5 membres (plus le Président de l'ANCCAP), élus pour 5 ans. En 2022, 4 membres sont sortants.

7 Candidats à l'élection pour ces 4 postes :

- SLETTEN Freja
- AUDABRAM Marie
- JAUBERT Isabelle
- BERNARD Jean-Claude
- THIERRY Chris
- GUAMIS François
- BOURRIANNE Fabrice

Après votes à bulletin secret, sont élu(e)s :

- AUDABRAM Marie → 11 voix
- JAUBERT Isabelle → 10 voix
- BOURRIANNE Fabrice → 10 voix
- GUAMIS François → 11 voix

Mise à jour du formulaire d'aide :

Un nouveau formulaire a été travaillé et modifié en fonction des attentes de l'association et le coût de la vie (gasoil notamment). Il sera disponible fin avril après l'approbation du Stud-Book.

Concours et Manifestations 2022 majeures :

Voici la liste des événements officiels prévus pour cette année 2022.

Seuls les événements énumérés sur cette liste seront reconnus par l'ANCCAP et seront donc éligibles aux aides ANCCAP.

Concours :

- ST GIRONS

Samedi 6 Août 2022 → Concours M&A Juments suitées

- PRAT-BONREPAUX

Samedi 1^{er} Octobre 2022 → Qualif loisirs/ Equidé Cup

Dimanche 2 Octobre → Concours élevage Approbation des étalons PEJET M&A toutes catégories.

Manifestations :

- Cheval Patrimoine à Mazères le 17 et 18 Septembre 2022 → 2 places
- Autrefois le Couserans à St Girons, défilé le dimanche 7 Août 2022
- Pastorales de Guzet le 15 juillet 2022
- Equestria à Tarbes du 19 au 24 Juillet → 2 places
- Caval Occitan x 2 → pas encore de dates connues.
- Finale Equidé Cup à Lamotte-Beuvron le premier week-end d'octobre
- Equita-Lyon à Lyon du 26 au 30 octobre 2022 → 2 places
- Expo race menacée de Ramonville → pas encore de date → 2 places
- Régat Toulouse, première quinzaine de décembre → 1 jument suitée
- Transhumances en juin Sentein, cirque de La Plagne et Transhumances Occitanes (Bethmale Cirque de Campuls).
- SIA 2023 à Paris.

Pour les autres manifestation et foires locales, rien n'est défini.

La séance est levée à 18 h 30.

Secrétaire ANCCAP

Marie AUDABRAM

Président ANCCAP

Laurent LEVOYER